Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026012-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, BIHANNIC Armelle, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, ESCOLAN Séverine, GRALL Gérard, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, LUCAS Marie-Dominique, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, PÉRON Marie-Christine, PHILIPPE Christelle, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents excusés : HENRIO Philippe, NIVAIGNE Christophe, PERON Christelle.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe HENRIO a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.
Monsieur Christophe NIVAIGNE a donné procuration à Madame Armelle BIHANNIC.
Madame Christelle PERON a donné procuration à Monsieur Christophe LESCOAT.

Madame Christelle PHILIPPE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026012-DE

Ligne de Trésorerie

Au vu des programmes de travaux en 2026 dont notamment la réfection de la voie communale n°7 et la création de pistes cyclables, il est nécessaire de faire appel à une ligne de trésorerie pour régler les dépenses, dans l'attente du versement des subventions.

Le Conseil municipal,

VU l'avis de la commission Ressources & Organisation du 23 février 2026 ;

VU la proposition commerciale du Crédit Agricole, annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie répondant aux caractéristiques suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	**Crédit Agricole**
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	500 000 EUR
Durée maximum	12 mois
Taux d'Intérêt	Euribor 3 mois moyenné + 0,77%
Base de calcul	Exact / 365
Date d'effet du contrat	Le 3 mars 2026
Garantie	Néant
Frais de dossier	Néant
Commission d'engagement	0,10% l'an
Commission de non utilisation	Néant
Modalités d'utilisation	Tirages/Versements Procédure de Crédit d'Office privilégiée

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026012-DE

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec le prêteur, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Votes :

- ***Pour : 15*** *(procurations : Philippe HENRIO, Christophe NIVAIGNE)*
- ***Contre : 4*** *(Christophe LESCOAT, Pascale NIGEN, Marie-Christine PÉRON – Procuration : Christelle PERON)*
- ***Abstentions : 4*** *(Gilles DARRACQ, Séverine ESCOLAN, Gérard GRALL, Gilles LOZACHMEUR)*

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

